

Feuilles d'Argence

Le Magazine de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence

n°1

Mars 2013
n° issn en cours



www.laterredargence.fr

Le marché couvert fait salon

Jonquières-Saint-Vincent 20/21 avril 2013



- Plus de 40 exposants
- Restauration sur place
- Assistez à 12 conférences
- Participez à 15 ateliers
- Entrée Gratuite
- Parking gratuit

Programme des conférences

- La Médecine Antique : soigner par les rêves
Docteur Catherine LEVRAUD
- Médecine antique et Médecine quantique
Jean De COMBREDET - Acupuncteur - Ostéopathe - Bio-énergie
- La Réflexologie plantaire selon l'Energétique Chinoise
Caty QUIDU - Réflexologue
- Evolution de la Lithothérapie du Moyen-Âge à nos jours
Colette FRULIO TRANI - Association l'Ambre
- «Avec la Psychogénéalogie, choisir enfin ! Sa vie....»
Danièle LESEVE - Praticienne en Psychogénéalogie
- La Spiruline, des Aztèques à nos jours
Benjamin MASSON
- Vidéo-projection pour sensibiliser à la consommation de viande et notre relation avec le monde animal
André MONTAUDIE - Les Produits de la Vie
- «Les sept Clefs du Bonheur»
*Claude De MILLEVILLE - Association le Présent élargi
Psychothérapeute - Enseignante - Ecrivain*
- Le régime alimentaire à l'époque de l'Empereur Hadrien
Docteur Catherine LEVRAUD
- Séance yoga du rire
Régine ROQUE - Association RIRAVIE
- L'aromathérapie du printemps
Antonia JOVER - Aromatologue
- Mémoires des lieux de vie. Mythe ou réalité ?
Les conséquences sur notre santé et notre bien-être.
André LARANT - Thérapeute - Energéticien - Holistique

Programme des ateliers

- Présentation du REIKI et séance de découverte
Planète REIKI Association Alpha Ecriture
- Les effets de l'EFT (technique de libération d'émotions négatives)
François BEZ - Praticien en décodage biologique et EFT
- Le Shiatsu... pour prendre soin de soi...
Catherine FREBAULT - Praticienne Shiatsu
- Les couleurs vibratoires dans le corps
Marie TOMS - Arc en ciel - Thérapeute - Energéticienne
- Le Bien-être au travers de la couleur et des sens ALTEARAH BIO
PAUSE Bien-être - Diane - Praticienne massage Bien-être
- Drainage des tensions émotionnelles par la NST Bowen
Corinne RENAUX - Kinésologue
- Elaborez votre parfum accompagnateur de bien-être émotionnel
Caroline HOFMAN - A l'essentiel des Arômes - Aromatologue
- Les fleurs et vous ou comment prendre conscience de soi à travers les fleurs
France ROUSSEAU - Conseillère en élixirs floraux
- Initiation et expérimentation avec les énergies d'un jardin dynamique
David THIESSET - Géobiologue - Energéticien
- La Médecine traditionnelle Chinoise : soins énergétiques ancestraux et maux d'aujourd'hui
Sandrine MOLIMARD RAVILLON Médecine traditionnelle Chinoise - Ostéo énergétique - Réflexothérapie
- Ostéopathie, ce qui marche et ce qui ne marche pas
Stéphanie MEUNIER - Ostéopathe D.O.
- «La voix du Mieux-Être»
Christine SAMSON Au cœur du Mieux-Être - Praticienne en technique de Bien-être - Psychovocaliste - Magnétiseuse
- L'Astrologie : un outil pour se connaître et retrouver l'harmonie dans sa vie
Sylvianne ATTARD - Astrologue
- Tarot-thora. Nombroscopie, et Rêves, découverte du langage de notre inconscient
Claude De MILLEVILLE - Association le Présent élargi - Psychothérapeute - Enseignante - Ecrivain
- Désinformation cellulaire par la thérapie quantique avec le système LIFE
Chantal-Marie et Brigitte - Association «Mains de lumière» - Psychoénergéticienne - Reiki USUI et KARUNA

Renseignements : 04 66 59 26 57

*Votre
pub
ici !*

14 000
exemplaires

30 000
lecteurs

Vous êtes commerçant, artisan,
entrepreneur, gérant de société...

Vous souhaitez communiquer
dans ce magazine.

Feuilles d'Argence
met à votre disposition
un espace publicitaire

Une cible régionale
pour une
efficacité maximale.

Réservez votre publicité dans nos
prochaines parutions.

au 06 09 97 45 73

Sommaire

6
/ 7
de plaisance

Les ports



Portraits...



28
29

Environnement

10



16/17

«Tous unis vers le bien commun»

18



*L'expo de l'année :
Auguste Chabaud*

30

Economie



Feuilles d'Argence Le magazine de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence.
1, Avenue de la Croix Blanche 30300 Beaucaire
Tél : 04 66 59 54 54/Fax : 04 66 59 10 31
Site : www.laterredargence.fr
Mail : communication@laterredargence.fr
Directeur de la Publication : Le président de la CCBTA.
Directeur de la Rédaction : Hervé Boule.
Rédacteur en chef : Philippe Pierobon.
Conception graphique et mise en page : Patrick Gantz.
Crédits Photos : Patrick Gantz, Bernard Liégeois, Alain Colombaud, A.D.T 30 (Agence Départementale du Tourisme du Gard) et les services de la CCBTA.
Rédaction additionnelle : Véronique Martin, Pierine Gayton, Jean-Marie Mercier.
Impression : Public Imprim : antenne de Nîmes.
10 Bis rue du Cirque Romain - 30900 Nîmes
Diffusion : La Poste.
Dépôt légal à parution. Magazine gratuit.
Tirage : 14 000 exemplaires
N° ISSN en cours.
Toute reproduction même partielle des articles et illustrations parus dans ce numéro est interdite, sauf autorisation préalable et écrite de la direction. Les articles insérés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Numéro 1. Mars 2013.

Éditorial



Je suis aujourd'hui très heureux, au nom de tout le conseil communautaire, de vous proposer le tout nouveau magazine intercommunal. Après plusieurs années de silence, ce nouvel outil est entièrement dédié aux actions initiées sur notre territoire et à tous ceux qui contribuent au développement de la Terre d'Argence. L'intercommunalité fait désormais partie de la vie quotidienne des 30 000 habitants de la CCBTA. Notre volonté de « faire ensemble » et de mutualiser les compétences et les moyens, continue de se décliner autour des principaux champs d'interventions de nos politiques publiques : l'environnement, les zones économiques, l'agriculture, le tourisme notamment sont les fers de lance de notre collectivité et nous devons nous appuyer tous les jours sur ces gisements qui nous permettent d'afficher une belle santé. Permettez-moi de profiter de cette tribune pour saluer l'action de tous les services qui œuvrent au quotidien et de tous les élus qui, souvent dans l'ombre, travaillent avec une belle énergie au rayonnement intercommunal. J'ai souhaité ce journal pétillant et coloré, à l'heure où la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence, du haut de ses onze ans, entre dans une nouvelle dimension. Il marque le début d'une nouvelle ère et d'une volonté manifeste de communiquer au plus juste dans le respect d'une information claire et avérée.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Le Président de la Communauté de Communes
Beaucaire Terre d'Argence

Pleins feux sur... le



Les trois ports de plaisance de la CCBTA font incontestablement partie des fleurons de notre territoire. Un coup d'œil à nul autre pareil, un panorama dont la population ne se lasse pas et un attrait supplémentaire pour les touristes rapidement sous le charme. Si la fréquentation ne se dément pas au fil des ans, c'est surtout l'action des aménagements durables des lieux qui marque cette période charnière. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Avec l'installation d'un compteur individuel de consommation électrique sur chaque emplacement de bateau, des horloges astronomiques, le changement d'ampoules de chaque candélabre et la pose de variateurs d'intensité, les premiers résultats ont dépassé toutes les espérances : 45% d'économie d'énergie pour l'éclairage public et 55% concernant la consommation des plaisanciers avec une refacturation individuelle automatique. De plus, la CCBTA a doté la capitainerie du port de Bellegarde (où se trouvent les installations sanitaires) d'un chauffe-eau solaire de 500 litres. Outre l'économie réalisée, l'image de marque a sensibilisé les usagers, soucieux des questions relatives à



Port de Beaucaire



Port de Bellegarde



Port de Vallabrègues

l'environnement. Cette réussite « pilote » fait des émules puisque d'autres ports de plaisance attendaient de voir le résultat avant d'effectuer la même action dans leurs concessions respectives.

Et demain ?

Les projets et les objectifs sont légion sur l'ensemble du territoire afin d'apporter à cet écrin une nouvelle envergure. Le déplacement et la mise aux normes du chantier naval comme l'agrandissement du port de Beaucaire (70 anneaux supplémentaires) répondent à un besoin en passe d'être réalisé. Toutes ces mesures

seront autant d'arguments pour la reconquête du « Pavillon Bleu » (*Le Pavillon Bleu a été créé par l'Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe en 1985. Ce label récompense et valorise tous les ans les communes et les ports de plaisance, qui mènent une politique d'amélioration environnementale. Le Pavillon Bleu est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable*). Bellegarde, qui arbore fièrement le « Pavillon Bleu » depuis 2006, devrait quant à lui

abriter 30 emplacements de plus dans les années à venir, après que la situation juridique des ports ait été régularisée auprès des Voies Navigables de France. Une étude de faisabilité technico-économique doit être réalisée sur la commune de Fourques. A terme, cet immense projet pourrait déboucher sur la création d'un port de 600 à 900 anneaux.

En quelques chiffres

A Beaucaire, le port dispose de 230 places à flot sur pontons ou à quai. Le taux de remplissage est de 100% avec une multitude de nationalités représentées. 61 embarcations sont habitées à l'année, représentant environ 130 personnes. La liste d'attente permanente équivaut à un quart de la capacité du site. Le port est donc très animé tout au long de l'année, créant une richesse tant culturelle (liée à la mixité des origines des plaisanciers) qu'économique, les propriétaires étant pour la plupart de « jeunes retraités » avec un fort pouvoir d'achat. Bellegarde dispose aujourd'hui de 70 places, Vallabrègues de 20. Les prestations et les services fournis font des ports de la CCBTA un rendez-vous incontournable sur le canal du Rhône à Sète. Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre la Capitainerie au 04 66 59 02 17 ou adresser un courriel à port@beaucaire.fr.

s ports de plaisance



Claudette et Jean Berteau affichent fièrement quarante longues et belles années de plaisance. Cet art de vivre, né dans les années soixante-dix au bord du lac Léman pour ces maîtres de port et institutrice aujourd'hui retraités, a accouché de méditerranéens convaincus au point d'avoir rallié à six reprises les côtes turques et y avoir séjourné dix-huit ans. Ils ont adoré leurs multiples haltes en Grèce, traversé la Corse, la Sardaigne, les Baléares, Chypre, le Liban, Israël, fait le tour de l'Adriatique et visité quantités d'autres paysages de carte postale. Ce couple aussi discret qu'attachant, fait croustiller les anecdotes dès lors que la passion de toutes ces expériences rejaillit comme une vague dans les conversations.

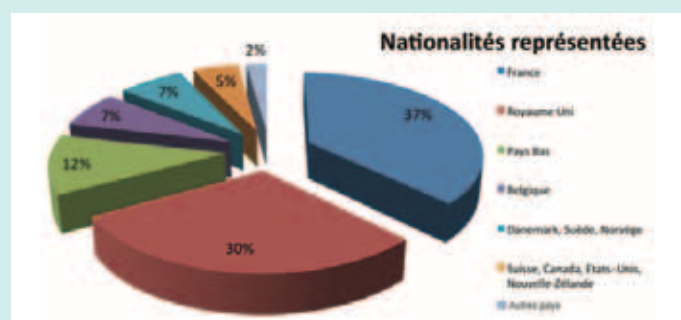
Sans un concours de circonstances malheureux où les soucis de santé obligent momentanément à jeter l'ancre, Claudette et Jean n'auraient jamais acheté le bateau sur lequel ils vivent aujourd'hui. «Le Laumajoni», contraction des prénoms de leurs quatre petites-filles, est amarré au port de Beaucaire depuis le début de l'été 2012. *«Nous sommes arrivés le jour de la fête de la musique. Très franchement, nous sommes très heureux d'être ici. Le personnel du port a été charmant et nous nous pouvons profiter de toutes les commodités avec la proximité des commerces et des divers services. Nous nous sommes rendus compte que la ville est très animée et festive en saison. Et comme nous apprécions les taureaux et les cultures locales, nous nous plaçons beaucoup. Dernier point, le rapport qualité-prix pratiqué est imbattable. C'est un argument qu'il ne faut pas négliger».* Les Berteau n'ont pas abdicué dans leur quête de nouveaux grands espaces. Si la traversée du Canal du Midi est le pro-

chain objectif avant peut-être de voguer à nouveau par-delà les mers, ils emporteront, c'est sûr, un peu de la Terre d'Argence avec eux.



Sur son treize mètres amarré dans le port de Bellegarde, Jean-Pierre Pieraut est comme un coq en pâte. Ce lorrain est arrivé dans le Midi en 2003 en pleine tourmente climatique et les terribles crues de l'époque. *«J'avais toujours rêvé,*

une fois à la retraite, de me retirer dans le Sud et vivre sur un bateau. J'ai eu droit à un drôle de bizutage, comme si cette épreuve confirmait l'idée que j'étais fait pour ça». Jean-Pierre a connu les trois ports, attendant patiemment son tour et qu'une place se libère à l'endroit qu'il préconisait au départ. *«Elle n'est pas belle, la vie ? Je suis ravi d'être là. J'ai investi dans un congélateur et posé des panneaux solaires pour gagner en autonomie. Le port est très calme, il n'y a aucune pollution et je participe à mon niveau à la propreté des lieux».* Si la réputation de ce joyeux drille n'est plus à faire, il ne changerait pour rien au monde son existence Et ça, ce n'est pas une blague...



Habiter mieux

Besoin d'améliorer votre logement

Contactez le CCAS de votre commune ou la CCBTA au 04 66 59 54 54



Besoin d'adapter votre habitat à l'handicap

Contactez le CCAS de votre commune ou la CCBTA au 04 66 59 54 54



Besoin de refaire la façade de votre maison

Contactez le service urbanisme de votre commune ou la CCBTA au 04 66 59 54 54



Pour toutes informations :

CCAS Beaucaire : 04 66 59 36 35
CCAS Bellegarde : 04 66 01 09 38
Urbanisme Bellegarde : 04 66 01 09 42

Mairie Fourques : 04 90 93 62 27
Mairie Jonquières-St-Vincent : 09 64 00 96 32
Mairie Vallabrègues : 04 66 59 20 52
Urbanisme Beaucaire : 04 66 59 20 52



Dans le cadre des «investissements d'avenir», l'Etat vient de lancer un vaste programme «Habiter mieux». La CCBTA est la première communauté de communes du Gard à adhérer à ce protocole d'engagement.

Qu'est-ce qu'Habiter Mieux ?

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) «Habiter Mieux» est un programme d'action visant à lutter contre la précarité énergétique, vous permettant de réaliser des travaux de rénovation thermique dans votre logement.

Les + du programme «Habiter Mieux»

- une aide financière nouvelle et importante pour vous permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique,
- un accompagnement personnalisé réalisé par une équipe de professionnels.

Durant 7 ans, l'Etat va investir 500 millions d'euros, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) 600 millions et les fournisseurs d'énergie 250 millions d'euros dans le programme. L'objectif, à terme, est d'aider 300 000 ménages à améliorer leur logement, leur qualité de

vie et par là même leur pouvoir d'achat.

Comment bénéficier de ces aides ?

Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire depuis au moins six ans ? Votre bien a été construit il y a au moins quinze ans avant le dépôt de votre dossier ? Il n'a pas donné lieu à d'autres

financements de l'Etat comme un prêt à taux zéro depuis cinq ans ? Vos conditions de ressources ne dépassent pas un seuil imparti ? (voir tableau ci-dessous) :

Il s'agit de la somme des revenus fiscaux de référence de toutes les personnes occupant le logement. Ce montant figure sur l'avis d'imposition.

Nombre de personnes dans le ménage	Niveau de ressources (en €)
1	11 614
2	16 985
3	20 428
4	23 864
5	27 316
Par personne sup.	+ 3 441

Valeurs applicables en 2012

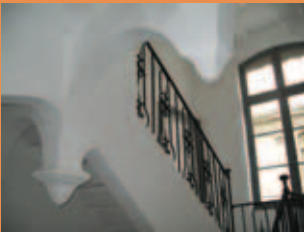
N'hésitez pas à contacter la CCBTA : Josiane Giraud, la responsable de service, vous dira si vous pouvez ou non bénéficier de l'aide Habiter Mieux. Si tel est le cas, un diagnostic complet de votre logement sera pratiqué avec le dépôt de votre dossier et le suivi des travaux. Tel : 04 66 59 54 54

Attention ! N'entreprenez rien avant le dépôt de votre dossier. Les aides ne pourraient plus être attribuées.

Une partie de la population de la Terre d'Argence s'est émue après avoir pris connaissance de la fin de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H). Devant nombre de rumeurs infondées, il est bon de rappeler que la CCBTA n'est en rien responsable de cet état de fait. La volonté gouvernementale de recentrer les orientations et les priorités dans les actions de réhabilitation de logements insalubres limite dorénavant son action à ce domaine. Ceci étant, le conseil communautaire a décidé (outre le programme Habiter Mieux) la mise en place de deux nouveaux dispositifs d'aides aux particuliers en votant les crédits correspondants. Il s'agit de l'aide au ravalement des façades et au maintien à domicile et adaptation des logements au handicap. Dont acte !

Bon à savoir

Durant la période du programme de l'O.P.A.H, 107 logements ont fait l'objet de rénovation pour un montant de 1 852 962 € de travaux (TTC). Cette somme a été subventionnée à hauteur de 33% (612 379 €) apporté par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la CCBTA et la région Languedoc-Roussillon. Il est à noter que 75% des rénovations ont été réalisées par des entreprises situées sur le territoire de la Terre d'Argence. Les autres travaux ont été confiés à des artisans ou entrepreneurs de communes voisines.



• Le service Culture et Patrimoine est à l'initiative de la refonte de la brochure Ville d'art et d'histoire vantant les charmes et le riche passé historique de Beaucaire. Le service ayant rejoint la CCBTA depuis Janvier 2012, il était donc indispensable d'intégrer l'ensemble des communes et leur patrimoine dans une brochure éditée dans le cadre du projet d'extension du label de Ville d'art à Pays d'art et d'histoire. «Laissez vous conter Beaucaire et la Terre d'Argence» est un document complet pour les amoureux ou visiteurs du territoire. Le fascicule aborde les paysages, l'histoire, les monuments, la culture et les traditions de la Terre d'Argence. Le prix de vente de cet indispensable livret est de 2 €. Il est disponible à l'Office du Tourisme, au Musée Auguste Jacquet de Beaucaire et au Musée du Cheval et de l'Eperonnerie en attendant d'autres points de vente qui seront bientôt communiqués sur le site internet www.laterredargence.fr



• On connaît désormais les dates de distribution des sacs destinés aux ordures ménagères et au tri sélectif.

Mardi 2 au Samedi 6 Avril : Jonquières Saint Vincent (Hall de la Mairie)

Lundi 8 au Samedi 27 Avril : Beaucaire (Anciens locaux EDF)

Lundi 29 et Mardi 30 Avril : Vallabrègues (Salle de la Calade)

Vendredi 3 et Samedi 4 Mai : Fourques (Ancienne Mairie) uniquement aux habitants du centre ancien.

Lundi 6 au Samedi 18 Mai : Bellegarde (Salle des Cigales)

Un large affichage (commerces, administrations, panneaux électroniques et presse quotidienne régionale) vous communiquera les informations nécessaires sur les horaires de distribution. Là aussi, ayez le réflexe www.laterredargence.fr pour tout savoir en avant-première dès le début du mois de mars.

• La 43ème édition de l'Etoile de Bessèges, première course de la saison cycliste à étapes d'envergure internationale sur le sol européen a définitivement pris ses quartiers en Terre d'Argence. Pour la troisième année consécutive, les coureurs professionnels (dont l'élite tricolore avec notamment Thomas Voeckler) ont arpenté les routes de notre territoire sous un soleil printanier. Les 149 athlètes (3 étaient non partants) d'humeur badine

ont avalé les 154,5 kilomètres à quasiment 44km/h de moyenne. L'histoire retiendra que le jeune belge Michaël Van Staeyen (Topsport Vlaanderen-La Baloise) a réglé le peloton quai de la Paix à l'issue d'un sprint massif pour ramener dans ses Flandres le superbe trophée offert par la Terre d'Argence. C'est le français Jonathan Hivert qui a inscrit son nom au palmarès dans les Cévennes quelques jours plus tard.



Le service Environnement



Parmi les nombreuses compétences de la CCBTA, il en est une qui n'échappe pas à l'ensemble des résidents de la Terre d'Argence : le service Environnement.

Il est bien souvent dans l'esprit de toute la face émergée de l'iceberg. Forte de 60 agents, l'équipe dirigée par Michel Perraudin a la délicate mission de remettre au quotidien l'ouvrage sur le métier. Tournées de collecte d'ordures ménagères, propreté urbaine, missions spéciales de préparation et de nettoyage à l'occasion de fêtes ou d'événements particuliers, le travail récurrent effectué au service de la

population n'est hélas pas toujours considéré à sa juste valeur. Les moyens mis en œuvre et les actions butent malheureusement trop souvent sur les incivilités d'une minorité qui nuisent à l'image de marque d'un territoire. Malgré une communication axée sur les jours et heures de ramassage, il reste encore un gros effort à fournir afin d'éradiquer ces nuisances.

Avec un parc qui a subi un profond « lifting » depuis 2008, (18 véhicules dont des bennes à ordures ménagères, balayeuses, camions de nettoyage ont été acquis dans ce laps de temps pour remplacer ceux en fin de vie ou pour pouvoir assurer l'ensemble des missions avec le transfert de compétences dans toutes les communes), le service Environnement de la CCBTA s'est doté de moyens susceptibles de remplir

sa tâche avec brio. Il est à noter que la refonte de certains circuits de tournée a permis en 2012 de ne pas augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Ce sera également le cas en 2013.

Le début d'été 2013 va rimer avec la livraison des tous nouveaux ateliers destinés au service Environnement de la CCBTA. Situés dans la zone industrielle de la Mèrarde, ces locaux fonctionnels répondent à un réel besoin eu égard au

regroupement de tous les agents dédiés à la collecte et la propreté urbaine. La pose de la première pierre s'est déroulée au milieu du mois de Janvier en présence du président de la CCBTA, du maire de Bellegarde et conseiller général, entourés d'une partie du conseil communautaire et des représentants de toutes les entreprises en charge de la réalisation des travaux. Une cérémonie conviviale en attendant d'investir les lieux dans quelques mois...





Les ateliers intercommunaux seront livrés au début de l'été 2013.

Le futur quai de transfert, situé entre Fourques et Bellegarde, contre le canal du Bas-Rhône, sur la RN 113, sera opérationnel dans le courant du mois d'Avril. Ce nouvel exutoire est une aubaine pour le service Environnement qui collecte et nettoie sur ces deux communes. Jusqu'à maintenant, les équipes devaient évacuer leurs déchets à Nîmes (à l'incinérateur de la Bastide pour les ordures ménagères et en zone artisanale du Grézan pour le tri sélectif). Hormis le gain de temps afin de procéder au vidage, l'économie certaine concernant le carburant, l'usure des véhicules et la maîtrise de l'énergie ne sont pas à négliger. Dans un premier temps, la mise en action de ce projet va permettre une réduction de plus de 40 000 kilomètres par an sur l'ensemble des véhicules concernés.

Sachant qu'une benne consomme en moyenne 45 litres tous les cent kilomètres, le total de l'économie (sur la base d'un litre de gazole à 1,40 €) va représenter plus de 25 000 € par an. L'aspect financier aura également des répercussions positives sur l'environnement puisque se-

lon les sources du Comité Professionnel du Pétrole, un litre de gazole libère dans l'atmosphère 2 662 kilos de dioxyde de carbone par litre. Une telle économie sur la consommation en litre permettra d'éviter l'émission de plus de 48,5 tonnes de CO² tous les ans.



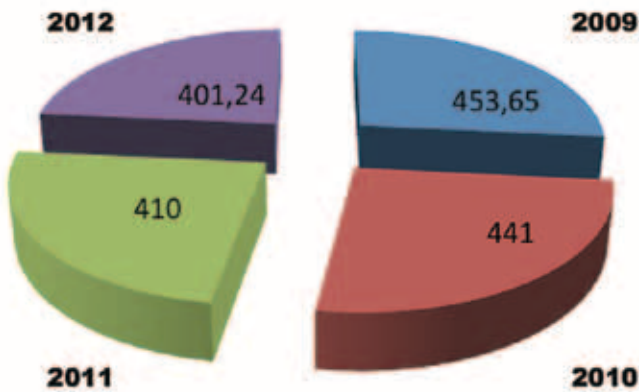
Le quai de transfert, opérationnel au printemps 2013.

Aïe, aïe, aïe...

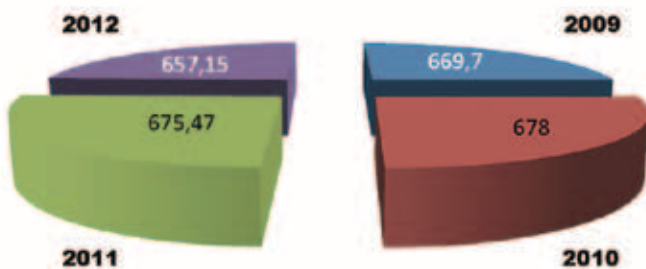
A l'heure où le tri est la préoccupation de tous, les apports volontaires en colonnes sélectives concernant le verre et le papier ont tendance à stagner voire régresser depuis trois ans. Malgré un effort non négligeable sur les nouvelles implantations, (134 colonnes spécifiques sont implantées sur le territoire de la CCBTA, soit une pour 225 habitants), le réflexe naturel a du mal à rentrer dans les mœurs. Exception faite de la commune de Vallabrègues, où la sensibilisation a eu un effet particulier sur le verre (20 tonnes d'augmentation sur la période) et Bellegarde (7 tonnes pour le papier) force est de constater que les chiffres ne sont pas à la hauteur des espérances. Des incivilités qui coûtent cher au quotidien...Pensez aux gestes simples qui, tout en permettant de préserver l'environnement, réduiraient considérablement la facture.



EVOLUTION DES APPORTS DU PAPIER SUR LE TERRITOIRE (En tonnes)



EVOLUTION DES APPORTS DU VERRE SUR LE TERRITOIRE (En tonnes)



Aujourd'hui, les chiffres produits par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) sont accablants. 40% du verre (pour ne citer qu'un seul exemple) n'est pas trié et finit dans le sac noir. Pour information, le coût de traitement de ce déchet, recyclable à l'infini, représente ce moment là un différentiel énorme pour la collectivité. Un exemple : vous jetez vos emballages en verre

dans les colonnes prévues à cet effet. Le recyclage du produit valorisé induit une recette de 12,02 € par tonne. Vous jetez ce même déchet dans le sac destiné aux ordures ménagères. Le coût de traitement (hors frais de collecte assuré par les agents) est alors de 104,89 € la tonne ! A méditer... Recevoir 12 € ou en donner quasiment 105, le choix est tout trouvé. (Source Sud Rhône Environnement).



Les encombrants ne connaissent pas la crise...

Le tonnage des encombrants en déchèteries connaît un essor considérable au fil des années. Les apports croissent d'année en année. Pour l'exemple, les quatre sites ont connu une augmentation de 2100 tonnes, tous déchets confondus (hormis les déchets d'équipements électriques et électroniques) entre 2008 et 2011. Des chiffres qui s'expliquent en partie par des constructions en zone pavillonnaire et d'une population plus importante. A l'inverse des points d'apports volontaires, l'idée de se rendre sur les plates-formes des déchèteries est davantage entrée dans les mœurs.



Stop aux déjections canines !

Dans sa lutte contre les incivilités qui polluent notre quotidien, le service Environnement de la CCBTA propose un nouvel outil en faveur de ses usagers. Il délivre désormais des sachets afin de ramasser les déjections canines de votre animal de compagnie préféré. *Pour tous renseignements : 04 66 59 54 54* Les sacs sont fournis au service Accueil de la CCBTA. Un service de distribution sera assuré dans les déchèteries de Bellegarde, Fourques et Vallabrègues aux heures d'ouverture. Dans tous les cas, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile. Des animaux trop souvent livrés à eux-mêmes (les propriétaires évitant ainsi les réprimandes du voisinage) et qui salissent rues et trottoirs de nos quartiers. Avec cette dotation qui se veut aussi hygiénique qu'économique, cette opération totalement gratuite devrait permettre de retrouver un peu de quiétude au gré de nos promenades.

Les pigeons battent de l'aile !



La chasse aux pigeons des villes est devenue un mal nécessaire dans nos communes. Le bizet, de loin le plus courant sur notre territoire, représente un danger sanitaire au point que la CCBTA, sur la demande expresse de ses administrés, a dépêché une société spécialisée afin de réguler les populations de pigeons pendant une dizaine de semaines. Le SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal), mandaté afin de mener à bien cette expérience-pilote, est sensible aux difficultés que rencontrent les élus et les associations pour concilier respect de l'animal et protection de leurs administrés au niveau de leur hygiène de vie.

Le but de cette opération exclut toute idée de supprimer ces pigeons mais d'en diminuer leur nombre et d'éviter ainsi leur prolifération en régulant par la stérilisation. S'il est difficile de quantifier exactement les effectifs, des enquêtes sérieuses font état de la présence d'un volatile pour vingt-

cinq habitants dans les grandes agglomérations ! Le pigeon urbain ne bénéficiant d'aucun statut juridique, les collectivités sont libres d'employer les méthodes qu'elles veulent pour répondre aux plaintes des habitants et des acteurs de la ville.

Considéré comme «le nuisible du centre-ville», le pigeon est souvent porteur de germes ou bactéries pathogènes. De plus, il dégrade considérablement les bâtiments sur lesquels il niche volontiers. Il faut savoir, enfin, qu'un couple produit six à sept nichées par an avec deux pigeonneaux par portée. Les jeunes sont aptes à se reproduire dès l'âge de six mois et la durée de vie moyenne des pigeons des villes oscille entre six et dix ans.

L'opération, lancée sur deux communes de la Terre d'Argence (Beaucaire et Bellegarde), aura permis de capturer plus de 600 pigeons en plaçant des cages sur cinq postes distincts. Une autre expérience du genre est d'ailleurs envisageable dans les prochains mois.

Ce que dit la loi

Le règlement sanitaire départemental, combiné à l'article I 1311-2 du Code de santé publique, est explicite :

Article 120 - Jets de nourriture aux animaux - Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels.

Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible.

Nourrir les pigeons peut faire l'objet d'une amende de 450 €.

28

Une étude fait état d'un résultat qui laisse sans voix. 28 % des aliments achetés par les français ont été jetés sans être consommés (source Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Un chiffre affolant qui confirme l'impression d'un immense gâchis.

Vite lu

La salle Jean Jaurès, à Fourques, a fait peau neuve il y a quelques mois. Principalement dédiée aux associations locales et aux animations des aînés notamment, elle ne répondait plus aux normes de sécurité en vigueur. Elle dispose désormais d'un accès handicapé et d'une ouverture sur le jardin avec une large baie. Les travaux de rénovation de l'édifice financés par la CCBTA ont représenté la somme de **223 102,28 € TTC.**

13





Une lutte sans merci contre les vols de métaux

Les chiffres sont implacables. Avec l'envolée des cours ces dernières années, les vols de métaux polluent les déchèteries. «Plusieurs centaines de kilos de métaux sont volés en moyenne tous les jours sur le site de Beaucaire», assure Laurent Martinez, le responsable des lieux, employé à la CCBTA. La benne à ferraille attire toutes les convoitises lorsque la tonne se négocie entre 150 et 180 € en moyenne. Acier, bronze, cuivre, laiton, inox, aluminium et plomb, la liste est longue pour s'assurer rapidement quelques dizaines d'euros.



Un manque à gagner pour la collectivité

Le manque à gagner pour la Communauté de Communes est immense. La recette de la vente des métaux sert à amortir les frais de transport et de traitement des déchets et ces délits entraînent fatalement une baisse des contributions par les éco-organismes à la collectivité et des coûts supplémentaires liés aux réparations des clôtures. Pour tenter de lutter efficacement contre ce phénomène de plus en plus assimilé à des filières organisées, la CCBTA a, depuis deux ans, renforcé la sécurité et la vidéosurveillance. Elle est désormais utilisée sur les quatre déchèteries de notre territoire. La pose et la fourniture de matériels, confiées à une entreprise fourquésienne, ont coûté la somme de 20 369,79 € TTC.



Si «l'effet caméra» ne saurait à lui seul éradiquer les vols pendant les heures de fermeture, il a cependant permis de confondre plusieurs personnes (après le dépôt de dix-sept plaintes en 2012 et le visionnage des images), traduites en justice au tribunal de Nîmes. Grâce au soutien des forces de police (nationale et municipale) ou de la brigade de gendarmerie de Bellegarde, les actions judiciaires intentées expriment la volonté de lutter contre un fléau récurrent. Le maire de Vallabrègues, vice-président de la communauté de Communes délégué à l'environnement, est conscient du problème,

persuadé à juste titre que ce gros souci ne peut être réglé qu'à l'échelon supérieur. «Nous devons faire des efforts. Il faut essayer d'intercepter ceux qui achètent le métal illégalement. Ce sont ces circuits-là qu'il faut démanteler. C'est un marché tellement porteur en ce moment».

Un mur d'enceinte surmonté d'un grillage (23 943 € pour cette protection) a été construit sur le site de la déchèterie de Beaucaire. La CCBTA tient à se donner tous les moyens afin de lutter contre cette délinquance qui pénalise l'ensemble des contribuables.



L'article 311-4 du Code pénal prévoit une série de circonstances portant la peine encourue de trois à cinq ans et l'amende de 45 000 € à 75 000 € pour certains vols. Cet amendement prévoit que le vol de métaux sera l'une de ces circonstances.

Edition du carto-guide

La Terre d'Argence confie ses secrets...

Lieu de prédilection pour les amateurs d'activités sportives, destination de tourisme vert par excellence, la Terre d'Argence possède des atouts naturels autour de thématiques telles que la marche, le cyclotourisme, la pêche ou plus simplement la découverte des milieux naturels de notre territoire, ses richesses patrimoniales, étonnants par leurs variétés. Ce nouveau guide au doux parfum de découverte va vous séduire par sa diversité. Seize circuits sur 235 kilomètres de randonnées s'entrecroisent et les cinq communes de notre territoire offrent, en toutes saisons, un charme sauvage et un coup d'œil à nul autre pareil. Dans le grand tourbillon de vos inspirations, l'éclectisme de choix s'offre à vous puisque l'utile se joint volontiers à l'agréable. L'authentique, au milieu de nos vignes et vergers aux mille parfums, s'invitent sur votre route. La richesse, grâce à un patrimoine rare où trônent des dizaines de sites remarquables. L'originalité, quand à la croisée des chemins, l'abbaye de Saint-Roman, unique abbaye troglodytique d'Europe occidentale, vous offre un instant rare, prolongé à quelques kilomètres de là dans la chapelle Saint-Laurent aux allures de château médiéval. Cette liste, loin d'être exhaus-



tive, n'est qu'un aperçu des trésors qui vous attendent sur les circuits. Ces sentiers sont balisés et accessibles à tous dans nos vastes et grands espaces verts. Seul, en famille, en groupe d'amis, ce loisir est accessible pour le plus grand nombre. A votre rythme, ces balades sont un hymne vers de nouveaux horizons et s'adapteront à votre forme physique et vos envies.

Le tourisme, pôle phare de la Terre d'Argence

Les nouvelles aires de camping-cars de Beaucaire et Bellegarde sont en fonction et profitent dorénavant aux usagers désireux de faire une pause dans une des localités. Situées aux abords des ports de plaisance, ces stations cinq étoiles profitent d'un cadre idéal. Et le bouche à oreille a déjà fait ses preuves en matière de publicité...

La zone de loisirs de Vallabrègues a fait peau neuve. Aire de camping-cars là aussi, un lac joliment aménagé, un agréable lieu de pique-nique et un skate-park pour les plus jeunes sont maintenant disponibles. Un écrin où la tranquillité a maintenant toute sa place.

Précieux carto-guide

A l'initiative de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence, le carto-guide fraîchement édité est l'indispensable sésame qui va dicter votre choix de randonnée. A pied, en vélo, toutes les informations nécessaires vous seront fournies afin de ne rien manquer au gré de vos désirs. Le degré de difficulté, toutes les distances entre deux points de la promenade choisie et leur durée sans oublier les aires de pique-nique (c'est bien connu, après l'effort, le réconfort). Ce plan, également édité en anglais, est disponible au prix de 5 € à l'Office de Tourisme intercommunal à Beaucaire, au Point Informations Tourisme de Bellegarde, au Musée de la Vannerie à Vallabrègues et dans les mairies de Fourques et Jonquières-Saint-Vincent. Il n'y a plus de raison de ne pas franchir le pas afin de découvrir ce fabuleux réseau, avec un grand air.



L'interrevue

Vous présidez la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence. Quels sont les sentiments qui vous animent lorsque vous repensez à vos débuts?

J'ai deux pensées qui me viennent à l'esprit. La première est d'avoir récupéré une institution qui tanguait dangereusement. Un budget en déséquilibre, il a fallu se réorganiser rapidement afin de pouvoir entreprendre les actions à mener et remettre la collectivité dans le sens de la marche. La seconde est la satisfaction d'avoir redressé la barre grâce à une équipe concernée et heureuse de contribuer à l'épanouissement de notre territoire. Des élus à l'ensemble des agents, sous la houlette d'un directeur général des services de grande qualité, le travail accompli ne sert qu'à l'intérêt commun.

«Messieurs les politiques, ne déconnectez jamais avec le terrain»

J'avais, à mon arrivée, exprimé le souhait que les décisions en conseil communautaire soient



votées à l'unanimité. J'ai grand plaisir à servir une cause que j'estime essentielle. Une gestion saine au service des administrés et une volonté de nous prendre en main sans toujours attendre des autres. Nous sommes les acteurs du territoire, à travers nos villes et villages, communautés de communes ou d'agglomération. L'Etat ne peut pas se substituer à toutes les demandes. Ce sont nos investissements qui font travailler les entreprises locales. J'ai l'habitude de dire qu'une pyramide ne se construit jamais par le haut. La base est constituée de collectivités comme la nôtre. Elles sont la richesse d'un pays. Messieurs les politiques, ne déconnectez jamais avec le terrain...

Justement, vous qui placez souvent l'humain au dessus de toutes les valeurs, est-ce toujours facile en 2013 ?

Dans mon esprit, cette notion a toujours guidé mes pas. Durant toute ma carrière d'agriculteur, mes responsabilités d'entrepreneur et de syndicaliste m'ont toujours guidé vers les autres. Il m'est complètement insupportable d'oublier quelqu'un au bord du chemin. Je ne laisserai jamais personne avec ses seuls soucis. Je n'ai évidemment pas la prétention de régler tous les problèmes du monde mais j'essaie, à mon niveau, de parvenir à trouver des solutions.

«Quand je dis oui, j'engage ma parole»

Ca peut paraître comme étant un défaut. Je sais pertinemment ce qui se dit sur ma personne. Ce qui peut apparaître comme une faiblesse est à mes yeux une force dont je retire une certaine fierté. Quand je dis oui, j'engage ma parole et cela vaut tous les beaux discours de façade. Il ne faut pas céder au catastrophisme, c'est dans les moments difficiles que nous devons justement créer de la richesse pour aider les plus faibles. Voilà un engagement auquel je tiens plus que tout.

L'économie, l'agriculture, le tourisme sont des poumons essentiels sur notre territoire. Êtes-vous satisfait des avancées aujourd'hui ?

Nous nous donnons les armes, petit à petit, pour atteindre le but recherché. La CCBTA, grâce à des techniciens de qualité, prend un virage important pour se positionner favorablement dans les années futures. Il est de notre responsabilité de pérenniser notre institution à travers la création de nouvelles zones économiques, génératrices d'emplois stables. Nous jouissons d'une force incroyable avec la capacité, autour de ces zones, de bénéficier de voies d'eau qui

sont un atout, autant pour le commerce que le tourisme. Nous devons aussi aider les futurs jeunes agriculteurs à s'installer. Les écoles spécialisées sont bondées et il manque des terres pour que la relève puisse s'exprimer. Rendez vous compte, il y a dix ans, 350 exploitants s'installaient dans le département. En 2012, 29 seulement, et encore, dans le nombre, certains ont pris la succession des parents. Il faut absolument parvenir à porter le foncier si l'on veut être à la hauteur de nos ambitions. Ensuite, l'intérêt est de cibler les priorités. Je crois beaucoup en l'industrie agro-alimentaire, la seule à même de prétendre «vendre avant d'avoir semé». Dans ces conditions, nous redonnerons un élan à une activité qui ne peut pas être occulté sur notre territoire.

«Elargir le panel de touristes potentiels»

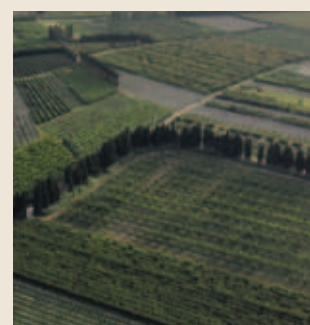
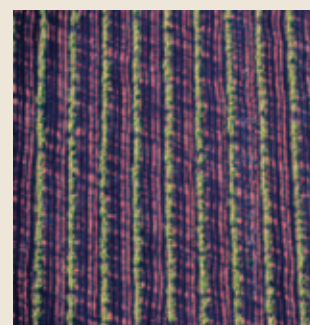
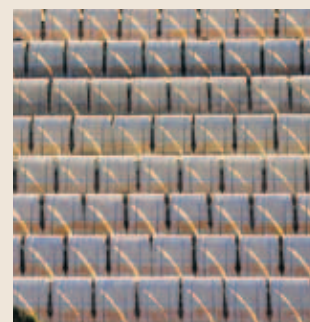
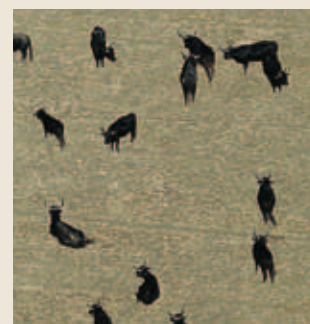
Au même titre, nos efforts doivent être concentrés sur le tourisme. Les travaux d'accessibilité au Château de Beaucaire, avec sa tour polygonale unique en France de par sa forme et remarquable pour son état de conservation, vont insuffler un élan nouveau. Comme les sentiers de randonnées et leurs boucles thématiques vont nous permettre d'élargir le panel de touristes potentiels. J'ai eu l'occasion de m'exprimer souvent sur ce sujet, nous devons optimiser

nos arguments afin que les visiteurs, attirés par la Terre d'Argence, ne s'éparpillent pas ensuite. A travers nos richesses, qu'elles soient patrimoniales ou liées aux traditions qui nous sont propres, nous possédons les moyens de fidéliser cette clientèle à travers nos capacités d'accueil. Grâce à des actions événementielles comme des salons d'envergure internationale, nous nous devons d'atteindre cet objectif essentiel. Cela passe également par un besoin d'information et de communication. Qu'est le savoir-faire si on ne le fait pas savoir ?

S'il n'y a qu'un point à retenir sur ce quasi quinquennat, lequel vous vient immédiatement à l'esprit ?

«Nous sommes des serviteurs de la République»

La capacité entre les élus à se retrousser les manches et œuvrer avec enthousiasme pour le bien commun. J'apprécie au plus haut point cette entente cordiale et le sentiment avéré que les projets sont beaucoup plus importants que la politique. Nous sommes des serviteurs de la République, on ne s'en sert pas. C'est bien ce que nous devons à nos administrés...



Les zones économiques, qu'elles soient industrielles, artisanales ou commerciales, sont le véritable poumon d'une ville ou d'une collectivité. Sous la férule du vice-président de la CCBTA, en charge des affaires économiques, le secteur franchit au fil des mois des étapes décisives. «Avec cette position forte en terme d'offre, la Terre d'Argence est à même de répondre aujourd'hui à la demande de nombreux industriels et entrepreneurs. Le contexte est évidemment difficile avec cette situation de crise qui touche bon nombre de secteurs en France mais cette richesse foncière vaut par les embauches qui en découleront. Cette manne est sans aucun doute le moyen idéal d'offrir une situation pérenne à des personnes en mal d'emploi».



La Gloriette ouvre la voie

L'entreprise avignonnaise, spécialisée dans le reconditionnement et la vente de produits pour le traitement des piscines, s'installe zone indus-



Z.A.C des Milliaires



Z.I Domitia, Z.A La Méralde, Z.A.D

112,6 hectares destinés au développement économique du territoire

3 ha Z.A.C des Milliaires - 18 ha Z.I Domitia - 2,6 ha Z.A La Merarde - 12 ha Z.A.D (1) Auxquels peuvent venir s'ajouter : 65 ha disponibles en amodiation (2) de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) ; 12 ha prêts à l'aménagement avec le Syndicat Mixte d'Equipement de Beaucaire

(1) Une Zone d'Aménagement Différée (Z.A.D) est une zone soumise à procédure administrative permettant la constitution de réserves foncières dans la perspective plus ou moins éloignée d'expansion ou de rénovation urbaine.

(2) Une amodiation est un acte juridique par lequel une autorité publique affecte à un particulier, à une entreprise privée ou à une collectivité un espace normalement inaliénable (domaine public) pour une durée limitée et, en principe, de façon réversible.

trielle Domitia. Les travaux sont en cours et l'usine disposera d'un terrain de 21 000 m² pour un bâti de 4 600 m², contre 2 000 dans le Vaucluse. «Nous étions à l'étroit et notre activité est en croissance», explique le président de la société, Gilles Barbe. Cette implantation va générer dix emplois supplémentaires dans un premier temps, avec un effectif passant de vingt-cinq à trente-cinq salariés.

Deux autres entreprises viennent de signer le compromis de vente et ont officiellement demandé les permis de construire. Leur installation est programmée en cours d'année. D'autres contacts sérieux sont noués et laissent augurer des lendemains heureux au sein de la Z.I Domitia.

La commercialisation orchestrée par la CCBTA des deux zones de Lédignan (à Fourques) et la Broue (à Jonquières-Saint-Vincent), fortes de vingt-cinq lots cumulés, est aujourd'hui achevée. Bellegarde suivra, dans la foulée, avec deux zones, d'une capacité totale d'une dizaine d'hectares.



Zone de Lédignan



Zone de la Broue

Tout nouveau, tout bio...



Gaël Briez, jeune directeur d'Altearah Bio, est un homme dont la sérénité transpire au premier coup d'œil. A 33 ans, ce dirigeant a fait de cette marque un nom qui compte dans le monde du cosmétique bioécologique. Installée à Bellegarde depuis 2007 après sa création dans le Luberon sept ans plus tôt, l'entreprise de six salariés ne peut que se féliciter de son choix stratégique. Carrefour géographique où fournisseurs et clients sont nombreux, ce lieu permet également d'abriter en son sein une activité agricole bio qui colle parfaitement aux aspirations de cette jeune société. Le concept ? 14 couleurs déclinées en 14 synergies d'huiles essentielles qui ont chacune des propriétés physiologiques et énergétiques particulières visées par un parfumeur et un pharmacien. Si nombre de particuliers abondent

désormais volontiers vers cette nouvelle forme de bien-être, les professionnels ont depuis longtemps succombé aux bienfaits de ce process et l'enseigne affiche fièrement des clients dans une grande partie de l'Europe et d'Amérique du Nord, sans oublier les départements et territoires d'Outre-mer. Dans ce tourbillon où les idées sont aussi essentielles que le produit phare, les projets bouillonnent en même temps que les objectifs à court terme. La création d'un «concept store» où un espace boutique et soins sera entièrement dédié à la marque et sa philosophie verra rapidement le jour à Nîmes avant d'enchaîner sur une dizaine d'établissements sur le territoire à l'horizon 2017. En misant sur l'afflux de l'activité touristique de la Terre d'Argence dont Gaël Briez ne doute pas un seul instant, le futur plan de communication avec

le viseur Marseille 2013, capitale européenne de la Culture, va permettre à l'entité bellegardaise de franchir un nouveau palier. L'idée fait son chemin et, comme le partenariat avec l'hôtel tout proche, ouvre des perspectives importantes comme des séjours à thèmes où se mêleraient jardin aromatique au massage réparateur en passant par la découverte d'un parcours viti-vinicole existant et la valorisation du terroir. Et ce n'est qu'un début...



Le parc photovoltaïque

La Compagnie Nationale du Rhône (CNR) exploite à ce jour, outre ces parcs éoliens et ses petites centrales hydroélectriques, cinq structures photovoltaïques en France. Le parc photovoltaïque fait partie du pôle de production d'énergie 100% renouvelable développé par la CNR, au sol du Comte, sur l'aménagement de Vallabrègues. Il est composé d'une centrale hydroélectrique (210 Millions de Watts de puissance installée) et du parc éolien de Beaucaire (11,5 MW). Ce parc, qui s'étend sur 6,5 hectares sur le domaine concédé de la Compagnie, est en service depuis Juillet 2011. Composé de 14 200 panneaux, il a généré en 2012 une production qui équivaut à la consommation électrique annuelle de plus de 1 000 foyers (hors chauffage) et permet d'éviter le rejet de 1 500 à 3 500 tonnes d'émissions de CO₂ par an. La CNR est aujourd'hui deuxième producteur français d'électricité et leader des énergies renouvelables.

Un projet de parc pilote à Vallabrègues lancé au second semestre

Elle exploite déjà 5 parcs en Vallée du Rhône et trois nouveaux en cours de réalisation dont celui de Vallabrègues. Les travaux de ce dernier vont débuter au second semestre. Il s'agit d'un projet pilote qui utilise la technologie du photovoltaïque à concentration. 50% des panneaux photovoltaïques seront fixes (comme c'est le cas au sol du Comte) et l'autre moitié représentera des panneaux solaires à concentration, c'est-à-dire qu'ils suivront le parcours du soleil. Un procédé qui doit permettre d'optimiser largement les performances actuelles.

Un enjeu écologique

Station de lavage de Vallabrègues

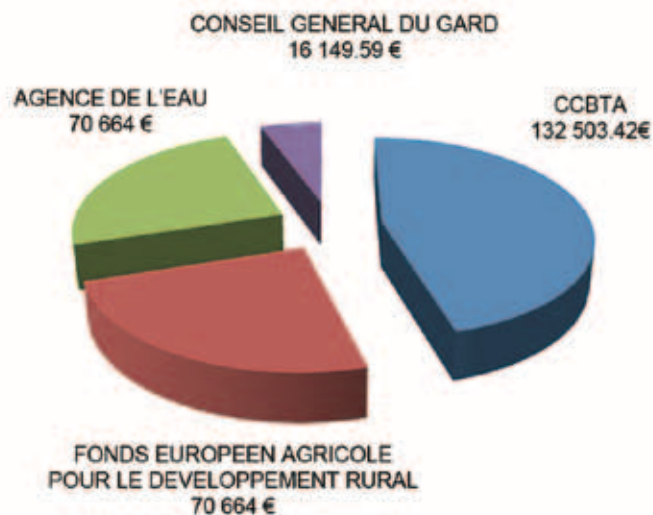
Vallabrègues peut s'enorgueillir de disposer aujourd'hui d'un outil de tout premier ordre en faveur du développement durable. La station de lavage collective de pulvérisateurs et de traitements d'effluents phytosanitaires par déshydratation naturelle a été inaugurée en Novembre 2012. Ce projet, fruit de la volonté de la CCBTA, résulte d'une volonté manifeste de diminuer la pollution ponctuelle et d'éviter toute altération des milieux naturels en prévenant les risques pour l'homme et l'environnement.

La CCBTA est la première Communauté de Communes du département du Gard à investir pour un tel projet d'un coût total de : 289 981,01 € hors taxes (346 817,28 € TTC).



Le maire de la commune de Vallabrègues, n'a pas manqué, lors de son allocution, de remercier la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence pour cet investissement que son village n'aurait pu supporter.

FINANCEMENT DE L'OPERATION



Eclairage public

Un partenariat Public-Privé

Depuis le 1^{er} Juin 2010, quelques mois après en avoir récupéré la compétence, la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence a confié, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), la gestion de son éclairage public à la société ETDE, (devenue Bouygues Energies et Services depuis le 1^{er} Février 2013), référence en matière de performance énergétique. L'éclairage public est une préoccupation prioritaire de la collectivité, notamment pour la sécurité, la qualité de vie et l'environnement. C'est pourquoi la CCBTA s'est attachée à rechercher une solution qui garantisse à la fois un niveau de service très élevé tout en alliant la rationalisation des coûts d'exploitation à une optimisation de la qualité des résultats. Le PPP porte sur la maintenance courante, les grosses réparations de renouvellement et les travaux au sein du réseau intercommunal pour une durée de 15 ans. «Notre réseau était globalement en mauvais état et coûtait cher au contribuable», confie Hervé Boule, directeur général des services de la CCBTA. «D'où notre volonté de renouveler les équipements et de conclure ce contrat par lequel ETDE s'engage à faire économiser 33 % au minimum, les consommations énergétiques de la CCBTA, en terme d'éclairage public», précise le président de la CCBTA.



Une solution d'avenir

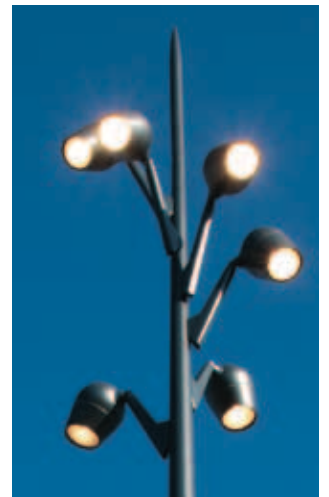
Les enjeux d'un tel projet sont nombreux et s'inscrivent dans une politique d'avenir. A l'issue du contrat de quinze ans, 75% du patrimoine existant aura été renouvelé. En outre, l'embellissement de nos communes, la sécurité des biens et des personnes, le développement durable favorisent l'idée que les enjeux sont essentiels pour la CCBTA qui a vu dans le contrat de partenariat l'outil idéal pour réaliser ses projets d'éclairage public. Les objectifs de rénovation et de modernisation d'une grande partie d'installations devenues obsolètes vont permettre d'harmoniser le mobilier et s'inscrire dans la politique environnementale et le développement durable au sein du territoire. Les premiers résultats sur le port de Beaucaire sont d'ailleurs déjà édifiants : «Jusqu'à présent la puissance totale installée était de 45 010

KW. Après travaux, elle est de 16 498 KW. Nous avons pratiquement divisé par trois, la puissance des luminaires installés. En terme de consommation, nous sommes passés de 184 541 KWh à 67 642 KWh, soit une économie substantielle de 63 %». L'analyse livrée par David Velay, directeur de contrat PPP, fait également état de tous les équipements intégrant les technologies les plus avancées, comme les lampes à iodures métalliques ou des lampadaires à LEDS implantés sur les parties piétonnes en particulier.



La CCBTA garde la main

Le contrat de partenariat public-privé présente un avantage essentiel. La collectivité demeure le décideur et c'est elle qui, à l'issue du contrat, est propriétaire des installations. De plus, le taux de réalisation et de faible usure est garanti, ce qui présente également un grand intérêt. Enfin, une des principales raisons pour lesquelles ce contrat de partenariat reste attractif est la maîtrise du budget par la CCBTA.

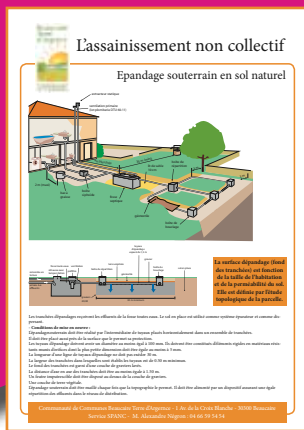


Quelques chiffres

75% du patrimoine renouvelé pendant le contrat
80% du patrimoine aura moins de dix ans à la fin de la construction
2000 tonnes de CO² économisés.

Le SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif



La Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence a pris la compétence du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) en 2005. On recense 1525 installations sur le territoire de la CCBTA à ce jour, classées en quatre catégories appelées priorités.

Priorité 4 : Dispositif ne nécessitant pas de réhabilitation

Priorité 3 : Dispositif dont la réhabilitation n'est pas indispensable mais qui doit faire l'objet de quelques améliorations

Priorité 2 : Dispositif à réhabilitation différée

Priorité 1 : Dispositif à réaliser d'urgence

Aujourd'hui, environ 800 installations (soit plus de la moitié) sont en catégorie 1 et 2.

La loi sur l'eau ayant renforcé les compétences des collectivités territoriales en matière de contrôle de l'assainissement non collectif ainsi que les obligations des particuliers, l'Agence de l'Eau accompagne financièrement les collectivités et les particuliers. Par ailleurs, le Département du Gard et la CCBTA proposent aussi des aides à destination des particuliers diagnostiqués

deux modalités pour assainir cette eau :

1. L'assainissement collectif, c'est-à-dire un réseau public qui concentre les eaux usées sur un site de traitement, communément appelé «tout à l'égout»
2. L'assainissement non collectif, il s'agit d'une installation privée liée à une habitation ou un groupe d'habitation qui doit être capable de traiter les eaux usées.

Toutes les communes ont défini un zonage d'assainissement collectif et non collectif, déterminé en fonction de critères technico-financiers. Il faut savoir qu'un assainissement collectif public coûte excessivement cher (Le coût moyen d'un réseau se situe entre 150 € et 200 € par mètre linéaire de réseau), il ne peut concerner que des zones densément peuplées.

Pour des zones moins densément peuplées, l'assainissement non collectif devient donc plus judicieux. Les systèmes d'assainissement non collectif sont toujours constitués de plusieurs parties : le prétraitement, le traitement, l'exutoire. Evidemment, selon l'ancienneté de votre habitation, l'installation peut être composée de manière différente (fosse septique, bac dégraisseur, filtre à pouzzolane et épandage), cela n'a pas de réelle importance. L'installation doit comporter ces étapes, bien dimensionnées et être surtout en bon état de fonctionnement.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence - 1 Av. de la Croix Blanche - 30300 Beaucaire
Service SPANC - M. Alexandre Négron : 04 66 59 54 54

par le SPANC pour des travaux de réhabilitation. La CCBTA a pris la compétence d'animation d'opération collective de réhabilitation en décembre 2011 afin d'accompagner et soutenir les usagers dans leurs démarches. Les propriétaires restent maîtres d'ouvrage des travaux et choisissent leur filière en faisant appel à un bureau d'étude. Celui-ci détermine la nature des travaux après enquête sur les sols avec une préconisation sur chaque parcelle.

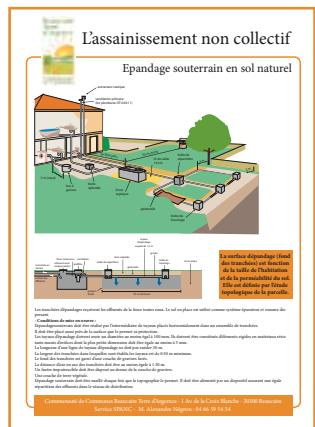
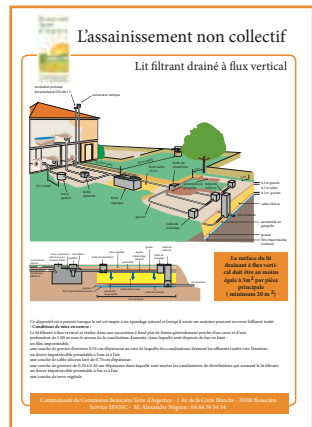
La CCBTA reçoit les dossiers de demande de subvention, les pré-instruit et les fait suivre à l'Agence de l'Eau. Le mode opératoire consiste en un envoi suivi des dossiers par lots pour que l'Agence de l'Eau attribue une subvention globale à la CCBTA. La collectivité est chargée du suivi des travaux, du contrôle de la bonne exécution du versement aux particuliers de la subvention de l'Agence, selon les critères (forfait de 3000€ plafonné à 80% toutes subventions incluses). Le

Conseil Général vient en complément (la base du forfait est de 900 €, même règle de plafonnement que l'Agence de l'Eau). En outre, le conseil communal vient de valider une subvention supplémentaire de 600 € par installation, en sus des aides versées par l'Agence de l'Eau et le département. Seules les installations classées en catégorie 1 et 2 peuvent bénéficier de ces subventions, c'est-à-dire à réhabiliter en priorité pour non-conformité importante, voire risques d'atteinte à la salubrité publique.

La subvention est plafonnée à 4500 € par installation et 80% du coût des travaux, études des sols comprises. Pour information, un certificat de conformité du SPANC de moins de trois ans est exigé si vous souhaitez vendre votre bien.

Pour plus d'informations, la CCBTA est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Tel : 04 66 59 54 54

Le site internet de la CCBTA (www.laterredargence.fr) met à votre disposition toutes les informations nécessaires pour vos démarches. En cliquant sur l'onglet « Service à la population », toutes les explications vous sont fournies. En outre, vous pourrez télécharger tous les documents et liens utiles comme les fiches techniques explicatives. Des documents précieux à même de répondre à toutes vos interrogations



Distribution

des sacs noirs et jaunes en chiffres

Communes	Nbres d'installations Assainissement Non Collectif au 8 mars 2013
Beaucaire	914
Bellegarde	228
Fourques	202
Jonquières-Saint-Vincent	81
Vallabrègues	100
Total	1525



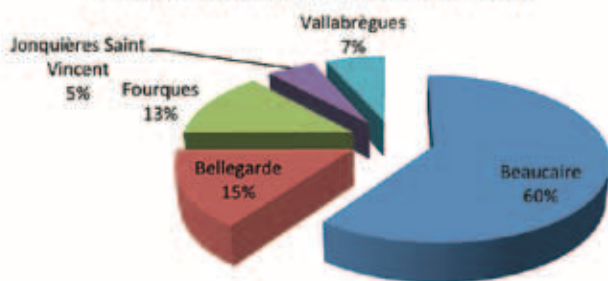
53 400 €

8386

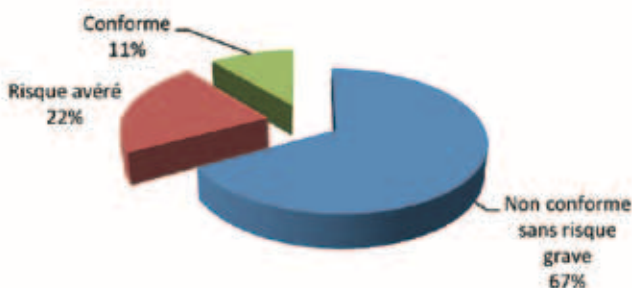
A l'heure du bilan, il est opportun de clarifier la situation et d'éviter ainsi tout amalgame. Une majorité d'utilisateurs sème encore sur la quantité de rouleaux jugée insuffisante fournie dans chaque foyer. Il faut savoir que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne prend nullement en compte l'octroi de sacs mais seulement l'enlèvement et le traitement des déchets. D'ailleurs, les chiffres fournis par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) sont éloquents. Une seule collectivité sur cinq fournit des sacs à ses administrés. Cette volonté intercommunale n'est pas une obligation et le coût de l'opération auprès du fournisseur a représenté en 2012 la somme de 53 400 €. Une précision qui a le mérite de faire toute la lumière sur une action importante menée par les élus de la CCBTA.

La campagne de distribution 2012 sur les cinq communes de la CCBTA a encore connu un franc succès. Durant les six semaines de distribution, 8386 familles sur 11051 recensées (soit 75,88% de la population globale) se sont déplacées afin de récupérer leur dotation destinée à l'évacuation des ordures ménagères et du tri sélectif. Grâce à une action de communication rigoureuse, incluant notamment un affichage dans les commerces et l'habitat collectif, une information particulière dans les secteurs de la Plaine et du Plateau, le soutien toujours efficace de la presse quotidienne régionale et l'appui du nouveau site internet, les records d'affluence ont été battus en 2012.

REPARTITION DU PARC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



CONFORMITE DES INSTALLATIONS



Plus d'une installation sur cinq contrôlée présente un risque avéré et deux tiers d'entre elles sont jugées non conformes sans présenter de risque grave. Une sur dix a été jugée totalement conforme par le service depuis sa création.

Les contrôles obligatoires :

Il existe trois types de contrôles obligatoires concernant les dispositifs d'assainissement non collectifs.

- Le contrôle du neuf
- Le contrôle de fonctionnement
- Le contrôle de cession immobilière

Dates de distribution
2013 : voir page 9 ou
www.laterredargence.fr

Chantiers d'insertion



Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont des dispositifs conventionnés ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail par des actions collectives de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. L'ACI organise le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable. C'est d'ailleurs l'essence même du projet qui a conduit la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence à s'immerger dans cette initiative en devenant prestataire de service. La CCBTA a passé une convention avec l'association «le Passe Muraille», basée à Montpellier qui intervient sur le territoire depuis 2004. Une politique de main tendue joliment pilotée par Alexandre Negron, chargé de l'aménagement du territoire au sein de notre collectivité.

Les chantiers sont ouverts à des personnes allocataires du RSA et jeunes suivis par les missions locales du territoire.



Des traces indélébiles

Sous la férule d'un référent terrain, les douze employés par chantier, âgés de 18 à 55 ans en moyenne, bénéficient d'un contrat de travail à durée déterminé d'insertion (CDDI) de six mois. Outre la qualité du résultat pour tous ces novices s'étant pris au jeu du retour aux valeurs du travail, les chiffres sont porteurs d'une franche réussite. On estime en effet que 40% des personnes intégrés à

toire de la Terre d'Argence est liée à l'exposition du patrimoine avec le travail de la pierre et l'entretien des espaces verts. On pense notamment à la construction d'un mazet en pierre à Saint-Roman qui restera comme une signature indélébile à l'issue de cette belle expérience qui a appelé quelques vocations. La butte du château d'eau à Vallabrègues vient de se terminer et depuis quelques semaines, le projet proposé par la commune de Fourques et porté par la CCBTA



la base dans ces chantiers trouvent un emploi ou une formation pérenne (chiffres communiqués par l'association le Passe Muraille). La connotation des chantiers sur le terri-

prévoit de réhabiliter le jardin de l'ancien presbytère. Il est prévu de créer un cloître non couvert et d'aménager des parterres de plantes aromatiques. Le goût du travail bien

fait, un encadrement de qualité et de nouvelles perspectives sont à même d'offrir des lendemains heureux pour nombre de personnes jusqu'alors dans une impasse. Une réussite d'autant qu'une étude menée par la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale) en 2011 a montré que la somme de 1 € public investi dans une telle structure générerait 3 € (entre le pouvoir d'achat créé, les charges payées et la contribution économique locale). *«J'étais en Ardèche avant de rejoindre mon amie dans la région. J'ai postulé parce que j'aime la nature. J'avais aussi envie de vivre une aventure sympa qui m'ouvrira sans doute des portes dans le futur».*



L'espoir de Touyin Lo, jeune recrue résume parfaitement les aspirations recherchées à travers cette volonté collective.

Zoom sur... Le RAM

Le Relais d'Assistantes Maternelles de la CCBTA vient de souffler sa troisième bougie et force est de reconnaître que ce service, encore hélas méconnu, babille gaiement dans un cadre où l'enfant reste invariablement roi. Vous êtes encore nombreux à penser que ce lieu est une crèche alors que ses missions consistent à informer parents et professionnels sur leurs droits et devoirs et d'offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques liées aux activités. Son territoire concerne les cinq communes de la CCBTA. A ce jour, les assistantes maternelles sont 147 à exercer sur la Communauté de Communes pour 413 places d'accueil individuel.



Célia Figueira est assistante maternelle depuis 1997. Elle vit comme un sacerdoce cette pro-



fession passionnante. *«Au départ, j'ai élevé mes enfants et pris le virus rapidement. Ce métier demande beaucoup d'énergie. Les parents comptent énormément sur nous pour guider les premiers pas. C'est une responsabilité gratifiante».*

Dans cet accompagnement, l'appui du RAM est une béquille sur laquelle Célia et ses collègues s'appuient sans compter. *«Ce service est formidable pour nous. On rencontre beaucoup de monde, nous dialoguons avec les autres assistantes maternelles pour élargir notre palette. On peut profiter de l'endroit pour pratiquer des activités qu'on ne peut pas exercer à la maison. Elsa nous aide beaucoup sur les soucis administratifs. Il y a souvent des questions sur les contrats, des problèmes peuvent arriver avec les parents. Elle est d'une aide précieuse pour nous et je suis enchantée de faire partie de cette grande famille».*

En juillet 2012, la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence a repris en gestion directe le lieu d'accueil parents-enfants (LAPE) Babill'âge, jusqu'alors géré par une association beaucairoise, l'Amicale Laïque.

La CCBTA qui accueille dans l'espace du RAM les activités du LAPE depuis 2010, poursuit cette mise à disposition des locaux en même tant que le transfert de compétence. Le LAPE Babill'âge est ouvert tous les mardis après-midi, de 13h30 à 16h30, sauf pendant les vacances



scolaires. L'adulte qui accompagne l'enfant reste responsable de ce dernier pendant la durée de l'accueil. Les jeux à disposition sont des supports favorisant la relation entre adultes et enfants.

Babill'âge est un lieu anonyme et gratuit.

L'équipe d'accueillantes est composée par des professionnels (une puéricultrice du service Prévention Maternelle et Infantile du Conseil Général, une éducatrice de jeunes enfants du service PMI du Conseil Général, deux assistantes sociales du Service Social Terri-



torial du Conseil Général). En outre, une personne a été recrutée par la CCBTA en tant que référente sur le lieu d'accueil. L'équipe bénéficie d'une supervision assurée par une psychologue à raison d'une séance de 2 heures tous les mois. Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de

leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels : tels sont les principaux objectifs que remplit Babill'âge. Face à l'affluence, l'équipe s'interroge sur l'opportunité d'ouvrir une deuxième séance et pourquoi pas sur une autre commune du territoire.



Chantal CASTRO est le personnel référent d'accueil LAPE Babill'âge dans les locaux de la CCBTA.

La mémoire d'un territoire



Redonner un sens à un pan de l'histoire de nos villes et villages. Rendre à nos édifices le crédit qu'ils méritent dans le cadre d'un projet global de mise en valeur de nos richesses patrimoniales. Le conseil communautaire avait décidé, peu après sa prise de fonction, le lancement d'un Plan Patrimoine portant sur cinq sites, un par commune membre de la CCBTA. La chapelle de Saujan, la Tour de la Madone, le château d'eau à Fourques, le moulin à vent de Jonquières-Saint-Vincent et le presbytère de Vallabrègues. Une volonté qui débouche, deux ans après, sur un résultat probant et l'initiative est saluée par les habitants de la Terre d'Argence, ravis de l'embellissement de lieux qui demeurent l'héritage de notre territoire.



Le clocher de la Chapelle de Saujan



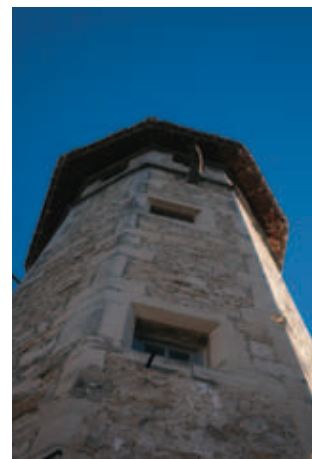
Le Château de Beaucaire, vue depuis le Château de Tarascon



La Madone à Bellegarde



Intérieur du château d'eau de Fourques rénové



Le presbytère à Vallabrègues

Le coût total de ces travaux a représenté la somme de 601 096,45 € HT (718 911,59 € TTC, auxquels s'ajoutent les frais de maîtrise d'œuvre (52 523,48 € HT, soit 62 818,08 € TTC) et le marché de coordination de la sécurité et de la protection de la santé d'un montant de 3195 € HT (3821,22 € TTC). La subvention du Conseil Général du Gard s'élève à 375 000 € (75 % d'aide à concurrence de 500 000 €). Les travaux du moulin à vent sont aujourd'hui achevés,



Le château d'eau de Fourques

comme ceux du château d'eau et de la tour de la Madone. La chapelle de Saujan et le presbytère de Vallabrègues seront «livrés» au début du mois d'Avril.



Mécanisme du moulin de Jonquières-Saint-Vincent

Un moulin à vent 100% bois

Sans oser le jeu de mots, on peut parler de tour de force réalisé par les charpentiers du Haut Var qui viennent de fabriquer un moulin à vent 100 % bois. Cette réalisation, conçue



par les architectes nîmois Faustine Cadière et Olivier Mouton, s'était inscrite dans le cadre de la rénovation des édifices patrimoniaux sur chaque commune (voir ci-contre). En utilisant des techniques traditionnelles de leur métier pour finaliser cet ouvrage exceptionnel dont le mécanisme entraîne des ailes de près de 14 mètres, les charpentiers combent ainsi les

désirs de tous les curieux nombreux à venir découvrir cette belle réussite. En réceptionnant le chantier, la vice-présidente de la CCBTA, en charge du patrimoine, le maire de Jonquières-Saint-Vincent et Alexandre Négron, ingénieur chargé dans la

collectivité de l'aménagement du territoire, n'ont pas manqué de souligner leur satisfaction quant au travail réalisé : «Ce moulin à farine fonctionnera pour que les enfants des écoles le visitent, tous comme les touristes en vacances dans la région. Cette action ambitieuse de maintenir notre patrimoine existant. D'où ce projet sur l'emplacement même de l'édifice du début du XXème siècle».

Inventaire et enjeux de demain

La ville de Beaucaire est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis maintenant 10 ans. Au terme de cette période, il est convenu de faire un bilan décennal à soumettre à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon (DRAC LR) pour approbation et renouvellement du label. Le service Culture et Patrimoine de la CCBTA en charge de ce dossier a remis le bilan à la DRAC en novembre 2012.

Outre le renouvellement du label, ce bilan a pour objectif de préparer l'extension de ce dernier en Pays d'art et d'histoire, la CCBTA ayant acquis la compétence des affaires culturelles et patrimoniales depuis le 1er janvier 2012. Parmi les conditions requises figure la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) en cours de construction par la ville de Beaucaire. La Maison Gothique, située à proximité de la Place de la République et qui fait l'objet d'une restauration en profondeur, doit accueillir durant l'année 2013 cet outil de médiation et de valorisation du patrimoine. De plus, le service Culture et Patrimoine vient de remettre à la DRAC, en janvier 2013, un rapport justifiant la démarche d'extension. C'est sur la

base du bilan décennal et de ce document qui établit la politique culturelle et patrimoniale que la CCBTA entend développer à l'échelle de son territoire. La décision de la reconduction du label sera prise par le ministère de la Culture et de la Communication.



Tous les 10 ans, les musées labellisés «Musée de France» doivent faire un état des lieux de leurs collections. Cette opération de contrôle où les collections muséales font l'objet d'une inscription sur inventaire est appelée récolement. La Mairie de Beaucaire qui est propriétaire des collections du Musée d'Histoire et d'Archéologie Auguste Jacquet a délégué la direction de ce travail au service Culture et Patrimoine de la CCBTA. Le récolement (qui aurait dû commencer en 2004) a officiellement débuté le 4 juin 2012 pour être achevé, au plus tard, en juin 2014. Environ 20 000 pièces ou lots sont concernés par cet inventaire où chaque élément doit faire l'objet d'une fiche spécifique avant saisie informatique. Une personne a été engagée par la CCBTA pour procéder à cette tâche et secondier le responsable scientifique du Musée.

Les portraits de Fer



Olivier Zohar, L'aventure «Masterchef», bien dans son assiette...

Il était une fois un homme, issu de la famille de ces gens simples que les projecteurs de la télévision élèvent en deux coups de cuillères à pot au statut de célébrité-éclair. Un tourbillon médiatique que beaucoup ont (pour le mieux) du mal à digérer, qui plus est lorsque la recette miracle fait que tout un chacun n'est plus toujours dans son assiette. Avec Olivier Zohar, à la tête bien faite et bien pleine, ce que l'épicurien Montaigne n'aurait pas renié, aucune crainte de tomber dans ce piège insidieux. De Bellegarde où Olivier, varois de naissance, arriva dans la région mû par la force de l'amour, a fait de l'adage «bien manger et boire, c'est le début du bonheur», ce jeune maître de chais de 34 ans se jette à corps perdu dans l'aventure «Masterchef», juste pour voir. Parmi les quelques 20 000 candidats (comme si deux tiers des résidents de la Terre d'Argence s'étaient donnés le mot pour mettre



la main à la pâte), il restera de longues semaines dans la lucarne magique, scruté par des millions de téléspectateurs et jugé de manière intraitable parce que le cinéaste Jean-Luc Godard appelait joliment les professionnels de la profession. Et peu importe finalement si Olivier doit se contenter de la médaille en chocolat (pas mal pour quelqu'un qui se dit très perfectible en pâtisserie) et échouer au pied du podium. Le pari est déjà gagné. Ce cordon bleu au sourire toujours solidement accroché est désormais à l'aube d'une nouvelle carrière, fort des connaissances acquises dans la plus grande brigade de France. Chaque jour qui passe est un jour de gagné pour cet amoureux des produits du terroir, en attendant l'heure du digestif et d'épancher sa soif de nouvelles découvertes.

Comment franchit-on le pas pour devenir candidat d'une émission décortiquée par 5 millions de téléspectateurs ?

Ce programme doit beaucoup à mon épouse, Johanna, qui s'est occupée de remplir le dossier d'inscription. Tout est allé très vite, une première sélection à Toulouse, une



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
A consommer avec modération

autre à Paris et tout a commencé vraiment. Comme j'ai eu la chance de réaliser un beau parcours, je suis resté deux mois en tournage. L'atelier à Aubervilliers et des déplacements extraordinaires à Monaco, dans le désert marocain, au Canada ou encore en Corse. Sans oublier le premier, au Pont du Gard, où j'ai eu l'impression de jouer à domicile.

Quelques mois après, que reste-t-il de «Masterchef, saison III» ?

Une aventure humaine incroyable, la rencontre avec des chefs de renom qui donnent beaucoup, des candidats qui sont, pour certains, devenus des amis et des souvenirs qui font maintenant partie de ma vie. Mes filles, Louise et Rose, sont encore petites mais avec le temps, j'aurai beaucoup de choses à leur raconter. En outre, la notoriété ouvre de nouveaux horizons. On se rend vraiment compte de la force de la télévision et son impact auprès du public.

Et maintenant ?

Il ne faut pas brûler les étapes. Dans l'absolu, mon rêve serait de parvenir à ficeler le projet dont ma belle-famille serait partie prenante. Des gîtes, une table d'hôte, un jardin biologique et le plaisir ultime de cuisiner des produits d'exception dans un cadre privilégié. Rien que du bonheur...

ouilles d'Argence

Stéphane Dumay, comme une seconde peau...

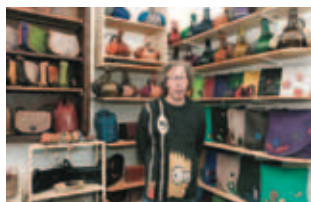
S'il en est un qui se réjouit du vaste plan de rénovation sur les sites patrimoniaux de la Terre d'Argence, Stéphane Dumay peut légitimement faire partie des grands favoris. Cet artisan maroquinier-ceinturier, installé depuis deux ans maintenant sur le site du presbytère de Vallabrègues,



se réjouit tous les jours qui passent de cette incroyable opportunité d'avoir investi les lieux après les travaux réalisés par la CCBTA. «J'ai eu la chance de profiter d'une embellie grâce à la commune de Vallabrègues où je suis arrivé en 2001. Je n'aurais jamais pensé me retrouver à cet endroit pour travailler. Le village, qui a pu bénéficier de l'ac-



tion de la Communauté de Communes, conserve un artisan supplémentaire. Cette opération, c'est gagnant-gagnant. Les conditions sont parfaites. Les locaux sont lumineux, nettement moins humides que ceux où je me trouvais auparavant. De plus, beaucoup de vallabréguaux viennent en curieux voir notre manière de procéder.



C'est toujours très sympathique et l'occasion de créer une dynamique autour du presbytère». Originaire de Franche-Comté, Stéphane Dumay et sa compagne, Claude, laissent souvent libre cours à leur imagination pour livrer des pièces uniques. Son atelier, d'où sortent de nombreuses créations pour «alimenter» une boutique de producteurs à Aigueze, en Ardèche, la grande parade de Noël de Montbéliard et les marchés de Provence en saison, regorge de trésors où le coup de cœur n'est jamais très loin. Des

produits de qualité, des cuirs triés sur le volet directement importés d'Espagne et un label «Atelier Art de France» qui tend à prouver la maîtrise d'ouvrage d'un passionné à la générosité affirmée.



«J'ai l'intention de renouveler l'opération qui avait connu un joli succès d'estime l'an dernier. Les deux derniers week-ends du mois d'Avril, pendant les vacances de Pâques, l'opération porte ouverte permet à tous de connaître le métier et l'élaboration d'un produit, de la peau jusqu'à la fabrication d'un sac ou une ceinture. Les gens reviennent aujourd'hui volontiers à l'authentique et apprécient le fait de voir qu'on peut travailler des matières nobles sans pour autant les tremper dans des produits chimiques insupportables».



Un travail de fourmi, certes, balayé par le bonheur d'examiner une belle réussite sous toutes les coutures.



L'expo de l'année



4^e édition du Printemps du Patrimoine Samedi 20 et Dimanche 21 avril 2013

Pour débiter la saison touristique le service Culture et Patrimoine de la CCBTA vous propose des visites et animations patrimoniales gratuites sur l'ensemble du territoire le temps d'un week-end. Au programme, visite déambulatoire costumée dans les monuments historiques de Beaucaire, rallye-jeu à Bellegarde, animations théâtralisées au moulin et à la chapelle de Jonquières-Saint-Vincent, ouvertures des musées de la Terre d'Argence... Programme complet bientôt disponible (www.ot-terredargence.fr et www.laterredargence.fr).

La Nuit des Musées Samedi 18 2013 mai à partir de 18h

Gratuité des Musées de Beaucaire de 18h à minuit. Des animations sont également prévues au Musée de la Vannerie de Vallabrègues.



Journée de lancement des animations médiévales en partenariat avec la société ACTA.

Dimanche 16 juin 2013

Gratuité de 10h à 12h30 et de 14h à 18h : visite guidée du Donjon, spectacles et ateliers médiévaux, visite libre du Musée A. Jacquet.



«Auguste Chabaud et le Taureau Sacré» 29 juin-16 septembre 2013

Dans «Taureau Sacré» et «L'Estocade de Vérité», deux livres écrits simultanément en 1925, Auguste Chabaud explique sa passion pour la course libre et la corrida. Pour lui, l'aficionado se place

sous le signe de l'esprit qui donne accès au sacré, et ses propos sur l'Art taurin sont incontestablement une clé de lecture indispensable pour la compréhension du sens profond de sa peinture. Les œuvres présentées lors de cette exposition feront voir le dynamisme de la course camarguaise, l'habileté des «hommes en blanc», la gestuelle précise et pure du toréador, du matador et des picadors. Elles permettront de comprendre la haute valeur que le peintre entendait donner à la relation de l'homme au taureau. Ce dernier ne se plaisait-il à rappeler que ses écrits comme ses toiles «ont dégagé un certain symbolisme et, disons le mot, une mystique». Pour Auguste Chabaud, ces pratiques tauromachiques sont «moins des jeux que des rites, moins des amusements que des symboles» ; et de poursuivre : «Le voyez-vous, le matador souverain s'ériçant comme une statue de héros au fronton d'un temple».

Le Musée Auguste Jacquet de Beaucaire, lors d'une exposition qui se déroulera du 29 juin au 16 septembre 2013, entend mettre en avant et faire découvrir cet aspect peu connu de la production picturale de l'artiste, en présentant une majorité d'œuvres pour la plupart totalement inédites. Cette exposition à Beaucaire est aussi un clin d'œil au regard affectueux et révérencieux qu'Auguste Chabaud portait sur la



ville. Si, pour ce dernier, Nîmes et Arles sont les lieux de la corrida, c'est à Beaucaire qu'il se rend quand il veut «aller aux taureaux» et vivre, en razeteur amateur, sa rencontre avec l'animal. Beaucaire représentait donc pour lui, comme elle le représente toujours pour tous les passionnés de course libre, une place incontournable. Auguste Chabaud a même quelques mots pour le «Clairon», ce taureau héroïque auquel les Beaucairois ont offert une statue. A ce titre, la ville qu'on dit être le berceau de la course camarguaise, se devait d'honorer la mémoire de ce grand artiste.

Programme annuel des visites guides et animations

Avril à octobre

(à sortir prochainement) : visites thématiques sur la commune de Beaucaire ainsi que quatre randonnées patrimoine pour découvrir une partie du territoire depuis Vallabrègues, Bellegarde, Fourques et Jonquières. Pour l'ensemble des animations, renseignement et réservations au 04 66 59 71 34 04 66 59 90 07 www.laterredargence.fr

L'agenda

Avril

- 5, 6 et 7 avril

Journées camarguaises

Fourques

- 20 et 21 avril

Salon Bio, Nature et Bien-être

Jonquières-St-Vincent

- 23, 24, 25 et 26 avril

Festival «Mômes en Fête»

Bellegarde

- 27 avril

«Printemps Gourmand»,
marché de fleurs et produits du terroir

Beaucaire

Mai

- 5 mai

Fête de la Maïo

Fourques

- 8 mai

Port de plaisance :

Fête de l'Europe

Bellegarde

- 9 mai

Traditionnelle fête de
printemps

Bellegarde

- 10, 11 et 12 mai

Fête du Printemps

Jonquières-St-Vincent

- 25 et 26 mai

Fête du Nautisme,
fête des associations

Beaucaire

Juin

- 1er et 2 juin

Journées Médiévales

Bellegarde

- 1er et 2 juin

Festival Polynésien

Beaucaire

- Du 14 au 19 juin

Fête votive

Vallabrègues

Juillet

- Tous les vendredi

Beaux Quais du Vendredi

Beaucaire

- 5, 6 et 7 juillet

Rencontres Equestres
Méditerranéennes

Beaucaire

- Du 12 au 16 juillet

Fête votive

Jonquières-St-Vincent

- Du 21 au 29 juillet

Fêtes de la Madeleine

Beaucaire

Août

- Tous les vendredis

Beaux Quais du Vendredi

Beaucaire

- 10 et 11 août

Fête de la Vannerie

Vallabrègues

- Du 15 au 18 août

Fête votive

Fourques

Septembre

- 1er septembre

Foire aux Chevaux

Fourques

- 6,7 et 8 septembre

Championnats de France de
Pétanque et de Jeu Provençal

Beaucaire

Octobre

- 11, 12, 13, 16, 19 et 20
octobre

Fête d'octobre

Bellegarde

- 12 et 13 octobre

Salon des Métiers d'Art

Beaucaire

- Du 21 au 25 octobre

Festival de la Marionnette
et des formes animées

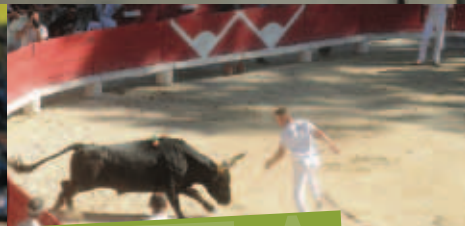
Fourques



Pour plus de détails,
rendez-vous sur
ot-terredargence.fr



La CCBTA soutient financièrement les
actions d'animations à caractère intercommunal
de cet agenda.




Beaucaire
Terre
d'Argence



Communauté
de Communes

COCOTTA

